

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le jeudi 29 novembre 2018 à 20 heures, à la Maison communale

Objet :

~

CONVOCATION du
CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 31 octobre 2018
2. Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 2 au budget 2018 du C.P.A.S. - Approbation
3. Octroi chèques cadeaux au personnel – Décision
4. Subside du Club des Jeunes de Sainte-Cécile pour la rénovation de leur local - Octroi
5. ATL – Modification du règlement concernant la redevance du service de surveillance de l'accueil extrascolaire lors des journées pédagogiques – exercice 2019 – Approbation
6. Redynamisation du camping communal de « La Rosière » à Florenville - Décisions
7. Taux de couverture prévisionnel des déchets des ménages 2019 - Approbation
8. Vote d'un douzième provisoire pour janvier 2019
9. Isolation phonique Ecole de Sainte-Cécile - Décisions
10. Communication

Arrêté de la Ministre DE BUE approuvant la délibération du Conseil Communal du 04 octobre

2018 relative à l'adhésion à l'Intercommunale
IMIO

Par le Collège,

La Directrice Générale,

R.Struelens

La Bourgmeste,

S.Théodore